

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Des Furets et Des Hommes

Notre rôle :

- Réunir des informations relatives au furet et les diffuser auprès du grand public et professionnels du monde animalier
- Conseiller des propriétaires de furets qui nous sollicitent
- Participer à des sauvetages de furets abandonnés ou maltraités.

Les « plus » de DFDH :

- Une équipe motivée, réactive et compétente au service de tous ceux qui veulent en savoir plus sur le furet ou qui sont désireux de militer pour la cause de ce petit animal.
- Des « journées furet » organisées ponctuellement par l'équipe.
- Des avantages pour les adhérents :
 - Accès à l'espace membre du site pour lire le journal trimestriel de l'association et télécharger nos fiches conseils
 - Assistance téléphonique conseil du lundi au vendredi
 - Réduction de 5% sur les produits spécialisés de notre partenaire commercial «lesfufus.com»
<http://www.lesfufus.com> et tarifs préférentiels sur nos produits dérivés.

QUI EST LE FURET ?

Nom : furet (*mustela putorius furo*)

Famille : Mustélidés

Cousin du putois, de la fouine, de l'hermine, de la martre, de la belette, du vison, de la mouffette, de la loutre et du blaireau.

Régime alimentaire : carnivore

Robe : Putoisée ou albinos (blanche)

Généralités :

Le furet est un animal très particulier qu'il convient de connaître avant de se lancer dans une adoption.

Il a notamment une odeur musquée qui peut déplaire à certains, est assez mordeur étant fureton (problème qui se résout avec une bonne socialisation), nécessite l'aménagement d'une maison « ferretproof » (à l'épreuve du furet) en raison des nombreuses bêtises qu'il aime commettre, et a besoin d'un maître patient en ce qui concerne son éducation car c'est un animal très têtu !

Malgré tout cela, c'est un animal espiègle et très attachant qui fera le bonheur de celui qui sera prêt à prendre soin de lui.



QUESTIONS LES PLUS COURANTES

Le furet et les autres animaux :

Le furet peut cohabiter avec les chiens et les chats à la condition que ces derniers aient été élevés ensemble dès leur plus jeune âge.

Attention !!! Aucune entente possible avec les rongeurs, lagomorphes, reptiles et oiseaux.

L'alimentation :

Croquettes pour chats qualité « premium » en gamme chaton jusqu'à 3 ans, adulte de 3 à 5 ans, et senior à partir de 5 ans (**attention : 30 % de protéines et 20 % de matières grasses au minimum – aliment premier : viande, surtout pas de sous produits animaux, céréales ou poisson**).

La longévité :

Le furet peut vivre jusqu'à 8/10 ans. Il faut donc bien avoir conscience que l'on s'engage pour une longue période en l'adoptant. Un fureton est très craquant mais il ne s'agit pas de l'abandonner une fois adulte, comme on le voit trop souvent !



LE SITE INTERNET

<http://www.furets-hommes.com>

Le site est une mine d'informations sur le furet puisqu'il dispose de fiches conseils très complètes, répertoriées dans différentes rubriques

- **Adoption - achat**
- **FAQ**
- **Généralités**
- **Santé et soins**
- **Législation**
- **Espace vétérinaire (accès sécurisé)**

Le site propose également un **forum de discussion**, des galeries de photos, des adresses utiles, des petites annonces, les contacts des responsables de l'association, de nombreux liens...

Avec DFDH, vous saurez TOUT sur le fufu !!!



COMMENT FAIRE PARTIE DE L'ASSOCIATION ?

C'est simple, il vous suffit de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque de 15 € à :

**DFDH c/o M. et Mme Sanguy
24 B résidence La Cerisaie
91120 Palaiseau**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter :

- Mail : info@furets-hommes.com
- Téléphone : 06 10 24 13 87
*Du lundi au vendredi, de 14h00 à 19h00
uniquement*

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tel :
Mail :

Avez vous des furets ? Si oui, préciser combien
OUI ... NON

Acceptez-vous que vos coordonnées soient éventuellement transmises à des membres de votre région ?
OUI NON



Dépliant grand public

**Le Furet,
Mieux le connaître
pour mieux l'aimer !**

Un doute, des questions ?

- Le furet convient-il à mon style de vie ?
- Mord t-il autant qu'on le prétend ?
- Est-il propre ?
- S'entend t-il avec les enfants ?
- Faut-il le faire stériliser ?
- L'ablation des glandes anales est-elle légale ?

**Toutes ces questions et bien d'autres trouvent leur réponse avec l'association
*Des Furets et Des Hommes.***



Dépliant distribué par

Des Furets et Des Hommes © - 2004 - 2006